



Toulouse le 12 avril 2021

**Objet : Déroulement des soutenances des mémoires de la quatrième promotion CSD1,
section de Montauban**

En distanciel, le mardi 13 avril 2021 à 14h30

Cher public,

Chers amis,

Au regard de la prudence qui s'impose en l'absence de réponse explicite de la part de Préfecture de Tarn-et-Garonne nous autorisant le présentiel, et en accord avec le Directeur du *Collège Supérieur de Droit* de l'Université Toulouse 1 Capitole, le Professeur Guillaume BEAUSSONIE,

J'ai le plaisir de vous informer que la soutenance des mémoires des *Collégiens* de la quatrième promotion du CSD1, section de Montauban, initialement prévue à l'Ancien Collège de Montauban, se déroulera intégralement en distanciel à la date prévue : le mardi 13 avril à 14h30.

Voici le déroulement des deux soutenances :

Le jury, composé de Guillaume BEAUSSONIE, Professeur des Universités, Bérénice de LESTRADE, Mathias AMILHAT et Hiam MOUANNÈS, Maîtres de Conférences, se réunit à 14h20 pour un point rapide relatif notamment à la désignation du (ou de la) président(e) du jury.

- À **14h30** : Ouverture de la connexion aux *Collégiens* du CSD1 et au grand public
- Le (ou la) président(e) donne la parole au Professeur BEAUSSONIE, Directeur du *Collège Supérieur de Droit* de l'Université Toulouse 1 Capitole, puis à Hiam MOUANNES, responsable pédagogique du CSD1 section de Montauban.

Première soutenance :

- De **14h45 à 14h57** : 12 minutes de temps de parole aux *Collégiens* travaillant sur « Les Ouïghours : un mutisme international sur les comportements déviants de la Chine » ;
- De **14h57 à 15h10** : 13 minutes d'échanges entre les membres du jury qui le souhaitent et les *Collégiens* concernés.

Total temps possible 30 minutes.

Seconde soutenance :

- De **15h15 à 15h27** : 12 minutes de temps de parole aux *Collégiens* travaillant sur « La Covid-19, les restrictions des libertés individuelles au motif d'un intérêt supérieure » ;
- De **15h27 à 15h40** : 13 minutes d'échanges entre les membres du jury qui le souhaitent et les *Collégiens* concernés

Total temps possible 30 minutes.

Délibérations du jury (sans public et sans enregistrement) : les *Collégiens* et le public sont invités à quitter la salle pour 10 minutes.

Retour des *Collégiens* et du grand public et annonce des résultats par le (ou la) président(e) du jury.

Fin des soutenances entre 16h et 16h30.

Très respectueusement

Hiam Mouannès

Maître de Conférences, HDR

Institut Maurice Hauriou

Ancienne Vice-présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole